

MES LITTORAUX ENTRELACS



MADINE - DER-CHANTECOQ - FORÊT D'ORIENT - VOUGLANS - VASSIVIÈRE
BORT-LES-ORGUES - GRANDVAL - NAUSSAC - PARELOUP - LÉMAN - BOURGET
ANNECY - SERRE-PONÇON - SAINTE-CROIX DU VERDON

ÉDITORIAL



JEAN-PHILIPPE DESLANDES,
Délégué de
rivages Lacs

Ces huit pages ne suffisent évidemment pas à illustrer la totalité des initiatives conduites ces douze derniers mois par la délégation autour de la quinzaine de grands lacs intérieurs dispersés sur dix-huit départements et six grandes régions. La volonté d'améliorer la lisibilité des actions se traduit par l'organisation de colloques et forums qui rassemblent désormais chaque automne les partenaires institutionnels du Conservatoire du littoral autour d'une thématique propre à un plan d'eau. Ces rencontres s'avèrent extrêmement riches pour ancrer l'établissement dans la durée et renforcer son efficacité tant sur les plans foncier que de l'aménagement et la gestion.

Un effort significatif est actuellement entrepris sur plusieurs lacs (Madine, Serre-Ponçon, Grandval) pour lesquels la stratégie foncière n'était pas encore ou partiellement mise en œuvre faute d'identifier une collectivité comme relais du message du Conservatoire mais également de temps disponible pour aller sur le terrain. De nouveaux périmètres d'intervention devraient donc être prochainement proposés au conseil de rivages et au conseil d'administration pour se projeter dans un avenir à long terme.

Cette « ambition » est rendue possible par l'implication croissante d'une équipe sans cesse renouvelée dans les différents registres d'activité de l'établissement : acquisition, travaux, expertises diverses, accompagnement des gestionnaires, mais aussi médiation et négociation. Le Conservatoire se doit de démontrer que la multifonctionnalité des espaces naturels est possible à condition de cultiver ses valeurs et demeurer à l'écoute de ses interlocuteurs. Humilité ne rime-t-il pas avec efficacité ?...

Directeur de la publication : Odile GAUTHIER Rédactrice en chef : Anne KONITZ Crédit photos : Conservatoire du littoral sauf mention spéciale (Couverture : F. Larrey - CdI) Impression : Déjà link - Ce magazine est édité à 6 000 exemplaires

SÉMINAIRE DE RESTITUTION DU POIA

Un séminaire interrégional se tiendra le 19 septembre prochain à Chambéry. Il rassemblera un grand nombre d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire à l'échelle du massif alpin (services de l'Etat, collectivités, établissements publics, associations...) aux fins de restituer les résultats d'un ambitieux programme de

valorisation d'espaces naturels. Réhabilitation d'une ancienne ferme à Serre-Ponçon, restauration d'une zone humide au Bourget, réalisation d'études pour améliorer l'accueil autour du lac de Sainte-Croix du Verdon, autant d'initiatives qui ont bénéficié de fonds européens (Feder) depuis 2014. Le projet a été piloté par le Conservatoire d'espaces naturels de la Savoie.



L'exposition à l'Université de Limoges (Haute-Vienne)

VIE DE L'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

Depuis l'été 2018, l'exposition a été présentée sur 6 sites, soit 5 lacs et 3 régions différentes, sur des périodes de quelques jours à plusieurs mois (Madine). En 2019, elle sera complétée de magnifiques

photographies prises au-dessus du lac de Vouglans. L'exposition peut être réservée par les partenaires de l'établissement à l'occasion d'événements divers. contact : f.horon@conservatoire-du-littoral.fr.



DÉPARTS ET ARRIVÉES

Nabila Djebali est absente jusque fin novembre en raison d'un heureux événement à venir ; elle est remplacée pendant cette phase par **Julie Luna** qui avait effectué une vacation fin 2018. **Axelle Tempé** poursuit une vacation sur l'accompagnement des démarches foncières jusqu'au 15 octobre. **Marie Rolland** termine son stage de fin d'études sur l'élaboration du plan de gestion des marais de Chautagne (Bourget). **Aurélié Nourri** est accueillie par le Département du Jura dans le cadre d'un stage de fin d'étude sur le lac de Vouglans.



Les congressistes autour du Président et de la directrice du Conservatoire du littoral



COLLOQUE FORÊT D'ORIENT FORUM DE VASSIVIÈRE

Dans le cadre remarquable de la forêt du Grand Orient, la délégation a organisé un 3^e colloque consacré aux grands lacs de France. Les différentes interventions, en présence notamment de François Léger, président du conseil scientifique, Hubert Dejean de la Batie, président du conseil d'administration et Odile Gauthier, directrice du Conservatoire du littoral, ont permis d'éclairer les participants sur les enjeux naturels, culturels et économiques auxquels sont soumis ces espaces particulièrement sensibles.

Le lac de Vassivière accueillera quant à lui, en septembre 2019, un premier Forum axé sur l'approche paysagère comme vecteur de développement des territoires lacustres.

LES ÉLUS SOLLICITENT UNE INTERVENTION COHÉRENTE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL À L'ÉCHELLE DU LAC DE MADINE

Le lac de Madine est un plan d'eau artificiel peu profond destiné, à l'origine, à fournir de l'eau potable à la ville de Metz. Il est aujourd'hui classé en réserve naturelle nationale de chasse et de faune sauvage et au centre d'enjeux notamment écologiques, touristiques et économiques.

Depuis les années 2000, le Conservatoire du littoral a acquis 6 étangs périphériques et a mis en place une gestion concertée avec les élus locaux en cohérence avec la réserve naturelle.

Dans le but de sécuriser l'environnement immédiat de ces 6 étangs, une extension du périmètre autour de ces derniers a été initialement envisagée.

La demande exprimée lors des rencontres organisées début 2019 sur le territoire s'est avérée bien plus ambitieuse. Ainsi, un projet

de périmètre d'intervention à l'échelle du lac de Madine, incluant des espaces-tampons autour des étangs mais aussi sur des zones humides en lien fonctionnel avec le lac, est en cours d'examen par les municipalités.



Réunion d'information auprès des élus et des agriculteurs autour du lac de Madine (avril 2019)



L'ENCRE DES LACS

Dans le cadre d'un projet européen dédié à la mise en valeur du patrimoine naturel et paysager des grands lacs alpins, un appel à création littéraire est organisé jusqu'à l'été prochain. Inépuisables sources d'inspiration depuis des siècles, les lacs apparaissent comme des révélateurs des sensibilités individuelles et orientent de nombreuses démarches collectives d'aménagement. A vos plumes !

**SUIVI CARTOGRAPHIQUE
DE L'ANIMATION FONCIÈRE
EN CHAUTAGNE
(NORD DU LAC DU BOURGET)**



SUIVI DES ANIMATIONS FONCIÈRES

Une dizaine d'animations foncières ont été lancées depuis 2016 sur 7 lacs avec des résultats variables. Selon les sites, compte tenu de l'importante fragmentation du parcellaire en vigueur quasiment partout, ce sont parfois près de 600 courriers qui sont transmis aux propriétaires. En général, les contacts aboutissent dans 30 % des cas à une vente. Il est donc nécessaire d'envisager une relance pour essayer de convaincre les personnes hésitantes. Les cas de refus directs sont relativement limités (5 %). Ce travail proactif est indispensable pour accélérer les acquisitions et renforcer la cohérence foncière. Cependant, le temps de suivi administratif demeure conséquent

(notifications, saisines et relances des notaires, relecture des projets d'acte et engagement interne), d'où l'importance de bénéficier de renforts en moyens humains (vacataires maîtrisant les dernières techniques informatiques). Le bilan demeure globalement très positif car plus d'une centaine d'hectares sont acquis ou en cours d'acquisition sur les différents lacs. Cela a permis en outre de déclencher des procédures spécifiques en vue de récupérer via les communes des biens présumés vacants et sans maîtres.

DYNAMISATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE À **SERRE-PONÇON**



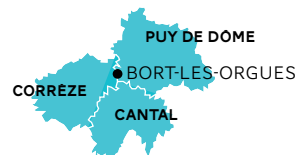
Le lac de Serre-Ponçon constitue l'une des plus imposantes réserves d'eau douce en France. Le Syndicat mixte d'aménagement et de développement, qui a élaboré un Plan Paysage remarqué, et le Conservatoire du littoral, propriétaire de 80 ha sur deux sites, ont uni leurs compétences pour mieux préserver des milieux naturels, sauvegarder la biodiversité et reconquérir des espaces en voie de fermeture. La capacité d'agir nécessite en premier lieu de maîtriser le foncier. Une étude est en cours pour définir les secteurs d'intervention prioritaires sur lesquels le Conservatoire concentrera ses efforts de conviction envers les propriétaires privés, après avoir recueilli l'avis favorable des communes concernées.



Animation d'un atelier sur l'intérêt de la maîtrise foncière à Serre-Ponçon



FINALISATION DES PÉRIMÈTRES SUR **BORT-LES-ORGUES**



Les communes de Sarroux-Saint-Julien (Corrèze) et Beaulieu (Cantal) ont chacune validé la création ou l'extension de périmètres d'intervention sur leur territoire. La stratégie 2015-2050 – pour l'ensemble du lac de Bort-les-Orgues – est ainsi aujourd'hui presque parfaitement couverte par des zones d'intervention. Cette situation constitue l'aboutissement d'un long travail de discussion avec les communes limitrophes du lac, entamé depuis déjà plusieurs années par les deux chargés de mission successifs.



CRÉATION D'UN NOUVEAU PÉRIMÈTRE À L'EXTRÉMITÉ ORIENTALE DU LAC LÉMAN

C'est la proposition d'attribution par l'Etat de 3 parcelles en bordure immédiate du lac pour un total de 3 500 m² qui a conduit le Conservatoire du littoral à intervenir à Saint-Gingolph, commune la plus à l'est sur la côte lémanique française. La commune, la DDT et l'établissement se sont retrouvés autour d'un objectif commun de protection paysagère d'un magnifique balcon sur le Léman et la Suisse voisine.

Ce nouveau périmètre couvre environ 15 ha en excluant les propriétés bâties.



Extrémité orientale du lac Léman (vue sur les Alpes suisses)

F. Larrey

L'ESPOIR DE CONCLURE UNE LONGUE NÉGOCIATION À L'OUEST DU LAC LÉMAN

Les négociations progressent à nouveau en vue de préserver une bande littorale au sud de la presqu'île de Tougues, à Chens-sur-Léman. Cet espace éminemment stratégique (environ 12 ha) présente une situation juridique complexe : baux emphytéotiques, servitudes, droit d'usage exclusif, pacte de préférence... Une rencontre s'est déroulée fin 2018 entre tous les acteurs du dossier. Elle a acté la volonté d'élaborer un protocole transactionnel qui devrait permettre une résolution positive de cette affaire. Espérons qu'une conclusion heureuse interviendra avant la fin de l'année 2019 !



Lac Léman

DERNIÈRE FENÊTRE D'IMPORTANCE NON CONSTRUITE À CHENS-SUR-LÉMAN (EXTRÉMITÉ OUEST)

PERSPECTIVES DE COLLABORATION AVEC EDF

EDF s'est récemment doté d'un SIG lui permettant de parfaitement visualiser ses propriétés sur des cartes. Les couches des propriétés respectives des deux structures ont pu être ainsi aisément comparées. Il apparaît que plusieurs lacs présentent des continuités et des complémentarités foncières évidentes qui pourraient encourager une mutualisation des moyens, au moins en termes de gestion des espaces naturels. Des discussions s'engagent dans les régions pour améliorer la cohérence dans l'approche foncière et technique (inventaires, plans de gestion voire propositions de cessions).

LAC DE LA FORÊT D'ORIENT

UN PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER INNOVANT ET COCONSTRUIT



La forêt du Grand Orient est un site forestier du Conservatoire du littoral de 565 ha, dans l'Aube. Elle est située à proximité du lac éponyme et borde une réserve naturelle nationale. Elle est cogérée par l'Office national des forêts (ONF) et le Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO), conformément au plan de gestion (2016-2025). Cette magnifique forêt centenaire est historiquement consacrée à la production notamment de gros chênes de qualité destinés à l'industrie.



Dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement forestier (2019-2038), le Conservatoire a initié avec ses gestionnaires une démarche partagée de construction de ce document très technique. Ce partenariat visait notamment à favoriser la biodiversité

à proximité de la réserve nationale tout en conservant la vocation productive de la forêt.

Cette coconstruction a permis d'intégrer dans la gestion sylvicole une forte dimension écologique en se basant notamment sur les connaissances et études du PNRFO, du

Conservatoire botanique national du bassin parisien, du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et de la Ligue pour la protection des oiseaux. Le résultat de ce travail collaboratif est un plan d'aménagement équilibré entre des enjeux écologiques forts et une production sylvicole utile et nécessaire. Ainsi, un tiers de la forêt a été réservé en îlot de sénescence. Le document a été signé à l'occasion d'un comité de gestion exceptionnel le 20 juin 2019.

Saluons l'expertise de Xavier Coulmier, ingénieur ONF, et de Pascal Cavallin, responsable de la mission scientifique au sein de la direction de la gestion patrimoniale au Conservatoire du littoral, qui ont su inspirer et concrétiser cette démarche partenariale originale.



Restauration du ruisseau de Belle-Eau au sud du lac du Bourget



LAC DU BOURGET

TRAVAUX DE RESTAURATION DE ZONE HUMIDE

Propriété du Conservatoire depuis 1992, ce site, situé au sud-est du lac du Bourget est géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie. Dans le cadre d'un projet européen qu'il pilote (programme interrégional « grands lacs »), cette association a renaturé un canal sur un linéaire d'1 km. De gros fossés

aux berges abruptes, il est devenu rivière sinueuse aux flancs adoucis plus propice au développement de la biodiversité. Ces travaux se sont déroulés durant l'hiver 2018-2019 pour un montant d'environ 218 300 €, cofinancés par le Conservatoire du littoral, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, les collectivités locales et l'Europe.



RESTAURATION DU RUISSEAU DE LA GRYÈRE

Dans le cadre du chantier de requalification de la partie sud du site, les premiers aménagements avaient été emportés par deux crues successives lors de l'été 2017. Une seconde campagne de restauration plus ciblée a été conduite en octobre 2018. L'esprit des travaux dessinés initialement par le paysagiste a été respecté tout en stabilisant plus solidement les deux bras de ce ruisseau paysager. La partie nord du parc doit être à son tour traitée à partir de 2020 dans un esprit de sobriété et de valorisation du patrimoine arboré.



Ruisseau de la Vallonne en cours de restauration sur la commune de Lugrin (lac Léman)



LAC DE VOUGLANS

LE PLAN DE GESTION DE LA RIVE DROITE

Le Conservatoire du littoral intervient sur 3 sites sur la rive droite (ouest) du lac de Vouglans (Jura). Plutôt que de réactualiser le plan de gestion du seul site de Sous les Côtes (Pont de Poitte) qui arrivait à échéance en 2019, les élus, le Département et l'établissement ont préféré élaborer un plan de gestion sur l'ensemble des périmètres d'intervention du Conservatoire en y associant les sites labellisés « espaces naturels sensibles » par le conseil départemental. Aurélie Nouri, accueillie conjointement par le Département et le Conservatoire dans le cadre de son stage de fin d'études, réalise de mars à août 2019 ce travail de synthèse visant à offrir une vision partagée à l'échelle d'un espace cohérent.



Ferme de la Grande Forêt sur la commune d'Aiguines, en rive gauche du grand canyon du Verdon



LAC DE SAINTE-CROIX

DES BREBIS, DES PIERRES ET DES PAPILLONS : UN PROJET POUR LA GRANDE FORÊT D'AIGUINES

C'est dans le froid hivernal que les clefs de la ferme de la Grande Forêt ont été remises. La première phase des travaux est achevée : la sauvegarde de la bâtisse, dans le site classé des Gorges du Verdon, est assurée grâce aux politiques de préservation du patrimoine vernaculaire de la région Sud PACA et de l'Etat. Une deuxième phase est projetée à partir de 2020 avec le soutien complémentaire espéré de l'Europe pour y aménager un petit logement temporaire de berger. Cette sauvegarde, initiée pour préserver un patrimoine architectural

typique et les populations de chauves-souris qui y ont trouvé refuge, vise aussi à conforter l'activité pastorale d'intersaison. La présence du troupeau assure le maintien des milieux ouverts herbacés, en mosaïque dans le versant boisé.

Pour renforcer la ressource fourragère mais aussi l'habitat de nombreux insectes, reptiles et mammifères, le Conservatoire a engagé durant l'hiver, en partenariat avec le PNR du Verdon, le débroussaillage sélectif d'anciens prés colonisés par les

genêts, les genévriers et arbustes épineux. Ces travaux, entrepris sur 20 ha, seront finalisés à l'automne 2019. Un nouveau balisage du chemin d'accès offrira bientôt une variante au GR 99 tout proche. Intercalée entre la hêtraie remarquable d'Aiguines et les landes des Cavaliers, caractéristiques des affleurements calcaires érodés des plans de Canjuers, la campagne de la Grande Forêt offrira ainsi aux randonneurs une nouvelle ambiance, humanisée, dans leur voyage à travers le canyon et ses abords.



LAC DU BOURGET

LANCEMENT DU PLAN DE GESTION SUR LES MARAIS DE CHAUTAGNE

Suite à l'animation foncière menée au cours de l'été 2017, le parcellaire propriété du Conservatoire est devenu suffisamment dense (120 ha) pour permettre de proposer une vision d'ensemble de sa gestion. Cette démarche répond également à une forte demande des élus locaux de disposer d'une plus grande lisibilité à moyen et long terme de l'action de l'établissement. Le comité de

gestion a été récemment installé pour la première fois, dans un format relativement restreint pendant cette phase de définition du diagnostic, des enjeux et des objectifs. Ce travail est mené par Marie Rolland, en stage de fin d'études de mars à août 2019. Elle est accueillie conjointement par Le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie et le Conservatoire du littoral.



Prairie humide des marais de Chautagne (lac du Bourget)

* USAGES & FRÉQUENTATION



LAC LÉMAN LA BARQUE DE SAVOIE

Le Parc des Dranse a fait l'objet d'une renaturation exemplaire en 2016, faisant de cette ancienne colonie de vacances un parc semi-naturel plébiscité par ses visiteurs. Il restait cependant une bande de terrain entre une grande haie et le quai industriel n'ayant pas fait l'objet du projet.

En partenariat avec la commune et Sagradranse, industriel voisin, il a été convenu que cette parcelle serait mise à disposition de l'association « Mémoire du Léman » pour l'entretien et la mise à quai de la « Savoie », barque à voile latine, élément du patrimoine culturel du Léman. Un projet de valorisation culturelle à la maison des Dranse se dessine en partenariat avec Asters, Conservatoire d'espaces naturels de la Haute-Savoie et cogestionnaire avec la commune de Publier.



LAC D'ANNECY BAISSE DES EAUX

Sauf conditions climatiques exceptionnelles, l'Etat va mettre en place un marnage expérimental et volontaire sur le lac d'Annecy de juin 2019 à mai 2020, basé principalement sur l'étude et les préconisations concertées du SILA (syndicat mixte). En 2018, la sécheresse a imposé un marnage qui a finalement eu des vertus pédagogiques vis-à-vis des acteurs socio-économiques. Après une première phase de travaux de génie écologique, ce marnage expérimental correspond à une action complémentaire visant à la restauration des roselières aquatiques, tout en favorisant l'anticipation et l'adaptation aux changements climatiques.

LAC DE SAINTE-CROIX LE TOUR DU LAC EN 3 JOURS

Pour découvrir autrement - et en prenant son temps - le lac de Sainte-Croix du Verdon et le territoire alentour, l'association Grande Traversée des Alpes a créé, dans le cadre du programme interrégional « grands lacs alpins » et en partenariat avec l'Association « Vélo Loisir Provence » et le Parc naturel régional du Verdon, un itinéraire de trois ou quatre jours en vélo, avec ou sans assistance électrique. Au départ de Gréoux-les-Bains, ville connectée aux réseaux de transports collectifs, le voyage emprunte le cours du Verdon, de la retenue d'Esparron au lac de Sainte-Croix. Cette itinérance est l'occasion de remonter le temps, de la préhistoire (musée à Quinson) à l'édification des grands barrages du XX^e. L'itinéraire traverse une grande diversité de paysages façonnés par des siècles de cultures agro-pastorales et agro-forestières dans les collines, arboricoles et céréalières, sur le plateau de Valensole. Il s'approche des falaises sauvages peuplées d'une faune extraordinaire et s'invite dans les lieux de vie, habitats traditionnels, groupés ou en fermes-hameaux. Le parcours permet de s'arrêter dans les propriétés du Conservatoire du littoral, bientôt équipées de dispositifs d'interprétation, et ouvre à la rencontre avec les acteurs du territoire dont l'activité est labellisée « Parc du Verdon »... Une idée séjour pour le voyageur observateur, curieux, prêt à visiter autrement le Verdon, en prenant son temps pour le plaisir des sens et la satisfaction de sa curiosité.



LAC DE LA FORÊT D'ORIENT PROJET D'AMÉNAGEMENT DE SENTIERS DANS LA FORÊT

Accueillir efficacement le public sur un site naturel sensible et de production forestière ne s'improvise pas. Le Conservatoire du littoral a ainsi travaillé à l'élaboration d'une étude préalable pour la réalisation de sentiers en forêt du Grand Orient.

L'Office national des forêts, sélectionné pour cette mission, a proposé un plan d'interprétation qui met en exergue 3 idées principales : la forêt est un carrefour d'échanges actuels et historiques, elle a une vocation ancienne de production de bois de qualité, et il convient de la préserver pour favoriser la

biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques. Trois sentiers (court, moyen et long) pourraient ainsi être réalisés dans les prochaines années pour découvrir notamment le rôle multifonctionnel de la forêt. L'ambition est d'ouvrir le sentier court à un public handicapé tout en étant compatible avec la vocation naturelle du site et la nécessaire réversibilité des aménagements sur les sites du Conservatoire.

A bientôt sur les sentiers du Conservatoire en forêt du Grand Orient...et partout ailleurs.

CONTACT

DÉLÉGATION LACS • Savoie Technolac
Immeuble Le Dauphin • 18 Allée du lac Saint-André
73382 Le Bourget du Lac • lacs@conservatoire-du-littoral.fr

SIÈGE ROCHEFORT • La Corderie Royale
CS 10137 • 17306 ROCHEFORT
direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr

